

ERRATUM p10 de l'étude d'impact de la demande d'autorisation d'exploiter du GAEC LA PLUME – version consolidée de décembre 2019 :

Le paragraphe ci-dessous remplace le paragraphe et le tableau présent en page 10 de l'étude d'impact :

III.3. Modalité de gestion des déjections

Le GAEC LA PLUME possède 3 plans d'épandage distincts, un par site d'élevage. Le plan d'épandage correspondant au site de La Réverdière comprend uniquement des terres mises à disposition par deux exploitations voisines : le GAEC LES CIGOGNES et le GAEC LA BARAUDERIE.

Les effluents issus de ce site d'élevage représentent actuellement une quantité annuelle de 10428 unités d'azote et 6514 unités de phosphore soit environ 360 tonnes de fumiers de volailles. Cette estimation a été réalisée à partir des normes CORPEN : N = 29 Kg par tonne de fumier.

CHEPTEL	Présence exploitant en unités	Bandes par an	Fertilisants produits en Kg			Répartition						
			N	P2O5	K2O	azote (N)		phosphore (P)		potasse (K)		
						parcage	maîtris.	parcage	maîtris.	parcage	maîtris.	
VOLAILLES (aliment standard)												
Poulet standard Réverdière	33000		7,5	4830	2588	5693	4830		2588		5693	
Dinde médium Réverdière	8000		1	2133	2070	1998	2133		2070		1998	
Poulet standard Réverdière	27500		4,5	3465	1856	4084	3465		1856		4084	
Total Volailles				10428	6514	11774	10428		6514		11774	
x "RECAPITULATIF"												
AVANT IMPORT - EXPORT	PRODUCTION TOTALE en unités						10428	6514	11774			
	SURFACE D'EPANDAGE NECESSAIRE						61	65				